

Personnes titulaires de l'autorité parentale

	Père ☐ ou Représentant(e) légal ☐	Mère ☐ ou Représentant(e) légale ☐
Nom et prénom		
Adresse		
		
Code postal - Ville		
Téléphone		
Email		
Profession		

Le ou les enfants pré-inscrits à l'École Victor & Salomé

Nom	Prénom	Date de naissance	Périscolaire *	Niveau d'anglais
			☐ Jusqu'à	
			☐ Jusqu'à	
			☐ Jusqu'à	
			☐ Jusqu'à	

* souhaité après 16h30, que ce soit une à 4 fois par semaine. Merci de préciser l'heure de fin de périscolaire souhaitée.

Scolarité des années précédentes

Prénom	Année	Établissement/IEF	Niveau	Remarque éventuelle

Pouvez-vous mentionner les raisons principales qui vous motivent pour scolariser votre (vos) enfants(s) à l'École Victor & Salomé ?

.....

.....

.....

La confirmation d'inscription sera effective après un entretien avec les parents.

Signature du père
(ou du représentant légal)

Signature de la mère
(ou du représentant légal)

Informations complémentaires pour l'année 2025-2026

Veuillez compléter les éléments ci-dessous à l'aide des informations données page suivante pour le calcul du coût de la scolarité.

Nombre d'enfants pré-inscrits à Victor & Salomé :

Frais d'inscription

50 x = €

Les frais d'inscription sont habituellement de 150 € et dus à la pré-inscription, avant l'entretien avec la direction de l'école.

Pour cette première année, les frais d'inscription sont divisés par 3 et seront encaissés après confirmation de l'ouverture de l'école. Le règlement pourra être fait au moment de l'entretien avec la direction de l'école.

Frais de scolarité

RR = (1) + (2)
..... (3)

Tranche du revenu de référence :

Frais de scolarité pour la famille : €

Date d'ouverture de l'école

Le délai restant pour ouvrir l'école en septembre 2025 est serré mais pas impossible. Nous sommes encore dans l'attente de différents éléments pour confirmer cette ouverture.

Ceci étant, plutôt que de remettre l'ouverture à septembre 2026 et de risquer ainsi de perdre l'opportunité du bâtiment que nous avons trouvé à la Verdière, nous envisageons d'ouvrir l'école en novembre 2025 ou en janvier 2026, au cas où l'ouverture en septembre serait compromise.

Pouvez-vous nous indiquer l'une ou les options qui vous conviennent ?

- ☐ Ma pré-inscription est valide uniquement si l'école ouvre en septembre 2025.
- ☐ Je maintiens ma pré-inscription si l'école ouvre en novembre 2025.
- ☐ Je maintiens ma pré-inscription si l'école ouvre en janvier 2026.

Coût de la scolarité – Année 2025-2026

Le coût de la scolarité par enfant est composé des frais d'inscription, payables une fois par an (même en cas de réinscription), ainsi que des frais de scolarité.

Le **coût de la scolarité** est d'environ 600 € par mois et par enfant, soit un total de **7200 € par an**.

Frais d'inscription : 150 € par enfant et par an (sans condition de revenu), sauf pour **2025-2026 : 50 € par enfant**

Frais de scolarité : selon les revenus et la composition de la famille (cf. le mode de calcul et la grille ci-dessous)

Bourses

Victor & Salomé veut faciliter l'accès de l'école à toutes les familles, sans discrimination financière dans la mesure du possible. C'est pourquoi un système de bourses est prévu pour réduire les frais de scolarité pour les familles qui ne peuvent assumer le coût total de la scolarité. Pour bénéficier d'une bourse, il faut démontrer le niveau de revenus de la famille en fournissant le dernier relevé d'imposition, ainsi que le relevé récapitulatif des prestations versées par la CAF.

Revenu de Référence (RR)

Le **RR** est calculé de la manière suivante :

$$\text{RR} = \frac{\text{revenu imposable total de la famille (1)} + \text{total des prestations CAF (2)}}{\text{nombre de parts (3)}}$$

- (1) revenu imposable figurant sur l'avis d'imposition sur les revenus de l'année précédente – pour un couple : total des déclarations
- (2) total figurant sur le dernier relevé récapitulatif des prestations sociales versées par la CAF (total annuel déduction faite de la prestation : Complément de libre choix du mode de garde)
- (3) le nombre de parts est celui figurant sur votre avis d'imposition

Les frais de scolarité globaux pour une famille sont également calculés de façon dégressive en fonction du nombre d'enfants d'une même famille scolarisés à Victor & Salomé. Le pourcentage est appliqué sur la totalité des frais de scolarité dus par la famille.

- - 5% pour deux enfants
- -15 % pour trois enfants
- - 20 % pour quatre enfants

Grille tarifaire 2025-2026

Les tarifs indiqués sont en € et correspondent au coût mensuel sur 12 mois.

Numéro de tranche	Tranche du revenu de référence	Nombre d'enfants inscrits à Victor & Salomé			
		1	2	3	4
A	De 0 à 3000 €	200	380	510	640
B	De 3001 à 6000 €	232	440	590	741
C	De 6001 à 9000 €	268	509	684	858
D	De 9001 à 12000 €	310	590	791	993
E	De 12001 à 15000 €	359	683	916	1150
F	De 15001 à 18000 €	416	790	1061	1331
G	De 18001 à 21000 €	482	915	1228	1541
H	De 21001 à 24000 €	558	1059	1422	1784
I	Plus de 24001 €	600	1140	1530	1920

Une augmentation de 3% par an est prévue pour les années suivantes, pour couvrir l'inflation et l'augmentation des salaires du personnel.